

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZI DE MOLINA LA CHAZOTTE - 191 ALLEE LAVOISIER
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18-05-2026

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 24 530,21 € de la manière suivante :

- 5 % à la réserve légale 1 226,51 €
- Le solde aux associés à titre de dividendes..... 23 303,70 €

TOTAL EGAL A24 530,21 €

- De prélever, sur le compte « autres réserves », la somme de 66.696,30 €, laquelle sera également attribuée aux associés à titre de dividendes, portant ainsi le montant de la distribution de dividendes à la somme de 90.000 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	90 000,00	90 000,00	0,00
N-2	90 000,00	90 000,00	0,00
N-3	70 000,00	70 000,00	0,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Franck DUFOUR

Gérant

DocuSigned by:
Franck DUFOUR
D1C7B65DA83440D...

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZI DE MOLINA LA CHAZOTTE - 191 ALLEE LAVOISIER
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS ST ETIENNE

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Monsieur Franck DUFOUR

Gérant

DocuSigned by:
Franck DUFOUR
D1C7B65DA83440D...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

Conformément aux prescriptions de l'ANC 2022-06, la société a modifié la présentation des charges et des produits exceptionnels ainsi que des transferts de charges.

- Les produits de cessions d'immobilisations ont été comptabilisés : compte 757 "produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles"
- Les valeurs comptables d'actifs cédées ont été comptabilisés : compte 657 "valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées"
- Les quotes parts de subventions ont été comptabilisées en 747 "Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice"
- Les comptes de transfert de charges sont imputés directement au crédit du compte des de charges concernées (IJSS / remboursement charges personnel), ou en compte 758 (remboursement d'assurance, remboursement formation).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	227			227
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 000			1 000
Matériel de bureau et matériel informatique	3 707			3 707
Immobilisations financières				
Participations	410 160	1 000		411 160
Créances rattachées à des participations		129 000		129 000
Autres immobilisations financières	30			30
TOTAL GENERAL	415 124	130 000		545 124

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	227			227
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	3 707			3 707
TOTAL GENERAL	3 934			3 934

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SARL H & A FINANCES
42350 LA TALAUDIERE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU HARLOR PLASTIC	57 500	681 632	100.00	410 000	410 000			2 832 717.10	164 926.17		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				410 000	410 000						
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS MISTRAL VF	2 000		50.00	1 000							
- DELIOTEC			10.00	150							
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations				1 150							
C. Total des filiales et des participations (A + B)				411 150	410 000						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	129 000	129 000	
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	14 400	14 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	412	412	
Groupe et associés	15 314	15 314	
Charges constatées d'avance	3 480	3 480	
TOTAL	162 635	162 635	

- CAPITAUX PROPRES -
(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	450 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	30 074	9 705		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	70 827	94 386		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	194 090		90 000	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	744 991	104 090	90 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				39 778
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				165 213
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				24 530
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				679 521

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 838	2 838		
Personnel et comptes rattachés	18 641	18 641		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 477	36 477		
Impôts sur les bénéfices	4 329	4 329		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 246	6 246		
Autres impôts taxes et assimilés	579	579		
Groupe et associés	5 000	5 000		
TOTAL	74 110	74 110		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Désignation de l'entreprise															SARL H & A FINANCES															Néant			*																																																								
Adresse de l'entreprise															191 RUE LAVOISIER															42350 LA TALAUDIERE																																																											
Numéro SIRET *															50463588900018															Durée de l'exercice en nombre de mois *															12															Durée de l'exercice précédent *															12														
																																								Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																							
																																								31122025										31122024																																							
ACTIF																														Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																													
																														1										2										3										4																													
																														010										012																																																	
																														014										227										016										227																													
																														028										4 707										030										3 707										1 000										1 000									
																														040										540 190										042										540 190										410 190																			
																														044										545 124										048										3 934										541 190										411 190									
																														050										052																																																	
																														060										062																																																	
																														064										066																																																	
																														068										14 400										070										14 400										57 600																			
																														072										15 725										074										15 725										219 014																			
																														092										3 480										094										3 480										3 420																			
																														080										082																																																	
																														084										178 836										086										178 836										125 816																			
																														096										212 441										098										212 441										405 851																			
																														110										757 565										112										3 934										753 631										817 041									
PASSIF																																								Exercice N										Exercice N-1																																							
																																								NET										NET																																							
																																								1										2																																							
																														Capital social ou individuel *										120										450 000										450 000																													
																														Ecarts de réévaluation										124																																																	
																														Réserve légale										126										39 778										30 074																													
																														Réserves réglementées*										130																																																	
																														Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				132										165 213										70 827									
																														Report à nouveau										134																																																	
																														Résultat de l'exercice										136										24 530										194 090																													
																														Subventions d'investissement										137																																																	
																														Provisions réglementées										140																																																	
																														Total I										142										679 521										744 991																													
																														Provisions pour risques et charges										Total II										154																																							
																														Emprunts et dettes assimilées										156																																																	
																														Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																	
																														Fournisseurs et comptes rattachés										166										2 838										2 925																													
																														Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169										6 246										172										66 272										69 124									
																														Comptes courants d'associés										173										5 000																																							
																														Autres dettes										175																																																	
																														Produits constatés d'avance										174																																																	
																														Total III										176										74 110										72 049																													
																														Total général (I + II + III)										180										753 631										817 041																													
																														(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4) Dont dettes à plus d'un an										195																			
																														(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182										130 000									
																														(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																			

Désignation de l'entreprise SARL H & A FINANCES										Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 5					Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 4					Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons									209		210									
	Production vendue { biens intracommunautaires services * }									215		214									
										217		218		291 660		279 884					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222									
	Production immobilisée *											224									
	Subventions d'exploitation reçues											226									
	Autres produits											230		3 176		8 908					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											232		294 836		288 792					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234									
	Variation de stock (marchandises) *											236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240									
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)											242		15 320		22 230					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)									243	700	244		5 536		5 221					
	Rémunérations du personnel *											250		198 993		220 757					
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)									380	49 696	252		54 034		56 051					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)									255		254									
	Dotations aux dépréciations											256									
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }									259		262		4		8					
										260											
	Total des charges d'exploitation (II)											264		273 888		304 268					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		20 948		(15 476)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)											280		8 155		210 855					
	Produits exceptionnels (IV)											290									
	Charges financières (V)											294		244		257					
	Charges exceptionnelle { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }									347		300									
										348											
	Impôts sur les bénéfices * (VII)											306		4 329		1 032					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310		24 530		194 090					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		24 530	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											318									
	Provisions non déductibles *											322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											324		4 329							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés									247		330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option											251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999									
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44. octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)		138		342				
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)		181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991										
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G											993									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												352		28 859		354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											356									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												370		28 859		372					